

Autorisation Parentale

Garderie périscolaire

- Année Scolaire 2025-2026 -

Une fiche par enfant

Dans le cadre de l'accueil périscolaire, les parents, s'ils ne peuvent reprendre eux-mêmes leur enfant, doivent désigner nommément par écrit les personnes auxquelles nous pouvons le confier.

Je, soussigné(e), (Nom et Prénom) :

Père, Mère, tuteur de l'enfant :

Demeurant :

.....

Autorise le personnel de l'accueil périscolaire à confier mon enfant aux personnes majeures désignées ci-dessous en cas d'empêchement de ma part :

Nom, Prénom : Téléphone(s) :

Lien de parenté :

Nom, Prénom : Téléphone(s) :

Lien de parenté :

Nom, Prénom : Téléphone(s) :

Lien de parenté :

Nom, Prénom : Téléphone(s) :

Lien de parenté :

Fait à Gommerville, le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :